



La vente d'une petite tpe est-elle sujet à plus value depuis 2005

Par **pat223**, le **04/01/2010** à **18:57**

Bonjour,

Je suis un chef d'entreprise créateur de ma société..

J'ai 77 % des actions d'une société SAS de 50 000 EUROS depuis 20 ans

J'ai un acheteur de l'entreprise (totalité des parts et non du fond seulement) pour un montant de 300 000 euros

Cette société fait 800 000 euro de CA et emploie 5 personnes.

J'ai besoin de savoir si je devrais payer des plus value ou non ?

J'ai deux avis de d'expert comptable qui divergent.

L'un me dit ; oui ou pour ne pas en payer il faut attendre 2014.

L'autre me dit , Aucune plus value dans mon cas , application de l'article CGI 238 quindicies

Qu'en pensez vous ?

Merci.